

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'adoption des modifications au glossaire des termes et des acronymes relatifs aux normes de fiabilité liées au projet relatif au calcul de l'écart de réglage de la zone déclaré (Dossier R-4274-2024)

Objet de la demande

Hydro-Québec, par sa direction principale - Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (le **Coordonnateur**), a déposé, le 1^{er} octobre 2024, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) visant l'adoption des modifications du Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité (le **Glossaire**) liées au projet relatif au calcul de l'écart de réglage de la zone déclaré (la **Demande**).

En plus de ces modifications, le Coordonnateur demande l'adoption d'une modification au Glossaire liée à un dossier antérieur.

Aucune entité n'a transmis de commentaire lors de la consultation publique préalable au dépôt du présent dossier à la Régie. L'impact des modifications au Glossaire est considéré comme faible par le Coordonnateur.

La Demande est soumise en vertu des articles 31 (5°), 85.2, et 85.6 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier. Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Coordonnateur **au plus tard le 30 octobre 2024 à 12 h**. Le Coordonnateur pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 6 novembre 2024 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La Demande, les documents afférents, la Loi et le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest, 5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 

www.regie-energie.qc.ca